

## FACTURE

### SARL CABINET BARRERE

8 bis Avenue Lasbordes  
64420 SOUMOULOU  
Tél. 05-59-16-05-92  
Fax. 05-59-04-16-35

SIRET : 47925940000022  
N°identification TVA : FR7747925940000022  
Police d'assurance : 10729879904  
Code APE : 7120 B

**Monsieur et Madame MILFORD  
Anthony**

82 Rue des Pyrénées  
65700 LAHITTE-TOUPIÈRE

Date	Numéro	Code Client	Echéance
03/11/2020	FA201103 147168	MIL00018	03/11/2020

Facture correspondant au(x) dossier(s) :

Num. dossier	Réf. Dossier	Effectuée le	Adresse Bien	Propriétaire
61974	MILFORD 61974 02.11.20	02/11/2020 - 03/11/2020	82 rue des Pyrénées 65700 LAHITTE-TOUPIÈRE	MILFORD Anthony (Monsieur et Madame)

Num. dossier	Réf. article	Désignation	Qté.	PU TTC (€)	Rem (%)	Remise (€)	Montant TTC (€)	TVA (%)
61974	PACK4AVV T	Pack 4 Diagnostics : Amiantes, termites, gaz, électricité Avant vente Maison de 153 m2 située 82 rue des Pyrénées - 65700 Lahitte-Toupière	1,00	430,00	30,00	129,00	301,00	20,00
61974	ERP	ETAT DES RISQUES ET POLLUTION ( ERP)	1,00	30,00	0,00	0,00	30,00	20,00
61974		Remise de 30% - Agence ABAFIM						

Montant HT (€)	TVA (%)	Montant TVA (€)
275,83	20,00	55,17

<b>Total TTC</b>	331,00 €
<b>Total TTC net</b>	<b>331,00 €</b>
<b>Total TVA</b>	55,17 €
<b>Total HT net</b>	275,83 €

<b>Total déjà réglé</b>	0,00 €
-------------------------	--------

<b>MONTANT A PAYER</b>	
<b>331,00 €</b>	

FA201103 147168



RIB	
IBAN	BIC
FR76 1690 6100 1851 0159 8581 292	AGRIFRPP869

Les attestations délivrées restent la propriété de la société CABINET BARRERE jusqu'au règlement de la facture. Elles ne pourront être utilisées par le client avant leur règlement intégral. (Clause de Réserve de propriété - loi 80-335 du 12.05.80)

la présente facture est payable comptant

Loi N°92-442 du 31 décembre 1992 : En cas de non-paiement à la date d'échéance des pénalités de retard seront appliquées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, selon la formule suivante : [Facture TTC x (1.5x Taux intérêt légal) x n jours] / 360 jours

Loi N°2012-387 du 22 mars 2012 : En cas de non-paiement à la date d'échéance, pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement

-----  
(Coupon à retourner avec votre règlement, merci)

N° de Facture	Montant TTC	Code client	Dossier(s) lié(s)
FA201103 147168	331,00	MIL00018	61974

FA201103 147168